

Décision 22-DCC-237 du 01 décembre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Leman Daitomi et Tomiya par les sociétés Toscane et ITM Entreprises

Posted on: 02 décembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Toscane et ITM
Entreprises

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Leman Daitomi
Tomiya

Lire

le texte intégral de la décision

140.11 Ko